

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Département de science politique
Hiver 2013

| |
|--|
| <p>POL 4422-20 Le système international contemporain [Mardi, 9h30-12h30]</p> |
|--|

Chargé de cours : Éric Boulanger
Bureau : A-3615
Téléphone : 987-3000, poste 7957
Courriel : kokusai99@yahoo.ca
Disponibilité : lundi, de 13h à 15h

Descriptif du cours

Approfondissement et développement de l'analyse des concepts, des approches et des enjeux abordés dans le cours POL 1400. Étude des grandes transformations du système international. Contenu et conséquences de la mondialisation.

Objectif du cours

Depuis la fin de la guerre froide, le système international est en continuelle transformation. La reconfiguration des rapports interétatiques, l'importance grandissante des organisations internationales et des acteurs non étatiques, la mondialisation et ses effets sur la souveraineté des États et la problématique de l'empire et de la guerre contre le terrorisme depuis le 11 septembre 2001 constituent autant d'enjeux soulevant de nouveaux questionnements et d'intenses débats dans la discipline des relations internationales.

Compte tenu de la complexité de ces questions, ce cours poursuit deux objectifs. D'une part, fournir les outils conceptuels nécessaires à l'identification des forces du changement à l'œuvre dans le système international. D'autre part, susciter une réflexion critique sur les différentes approches qui prétendent expliquer les transformations actuelles du système international.

Niveau et exigences particulières

Ce cours de concentration de deuxième année s'adresse aux étudiants et aux étudiantes qui ont suivi le cours POL 1400. En ce sens, il est de leur responsabilité de s'assurer qu'ils et qu'elles maîtrisent bien les notions qui sont au programme du cours d'introduction aux relations internationales. Pour vous mettre à jour, si cela peut apparaître nécessaire, ou pour vous orienter dans le vaste domaine des relations internationales, une bibliographie thématique se trouve à la fin de ce syllabus.

Organisation pédagogique

Le cours sera composé d'exposés magistraux effectués par l'enseignant. À chaque semaine, il y aura une discussion portant sur les textes à lire dans le recueil et les étudiants et les étudiantes devront être prêts à répondre oralement à des questions posées en classe et à participer à la discussion.

- ↳ Les étudiants et les étudiantes doivent se procurer obligatoirement le recueil de texte POL 4422-20.

Mode d'évaluation

1. Un travail long (30 %) * À remettre le 9 avril en classe ou avant 17h00 au secrétariat du département de science politique
2. Présentation du sujet pour le travail long (5 %) * À remettre au plus tard le 5 mars en classe.
3. Un examen de mi-session (25 %) * 5 mars, en classe
4. Un examen final, cumulatif (40 %) * 16 avril, en classe

Le travail long (30 %)

Le travail long est un exercice de réflexion sur la nature du système international contemporain. À partir de plusieurs références (livres, articles scientifiques, etc.), vous devez me présenter, à l'intérieur d'un cadre théorique, votre vision du système international actuel dans une perspective qui doit être en mesure d'expliquer la période de l'après-guerre froide ou de l'après-11 septembre jusqu'à aujourd'hui. Une attention particulière doit être accordée, d'une part, à la problématique, à la thèse et à l'argumentation et, d'autre part, à la qualité de la langue et à la cohérence globale du travail.

Le travail long doit compter au maximum 15 pages à double interligne. La date de remise est le **9 avril**, au cours ou avant 17 heures au secrétariat du département de science politique.

Retard : 2 points – sur 30 – par jour. Après cinq jours de retard, fin de semaine incluse, le travail sera refusé.

Le nombre de pages (15) n'inclut pas la page titre (obligatoire), la table des matières (obligatoire), la bibliographie (obligatoire) et les annexes (optionnels). Vous devez utiliser au moins 12 sources (livres, chapitres dans les ouvrages collectifs, articles scientifiques, documents d'une organisation ou d'un gouvernement). Les articles de journaux et les références dans Internet (à moins que cette référence Internet soit, par exemple, un article scientifique signé ou un document du gouvernement) ne sont pas inclus dans les 12 sources. Vous ne pouvez utiliser plus d'une source du recueil de textes. Les références doivent apparaître en bas de page. Les travaux remis par courriel seront refusés.

Présentation du sujet pour le travail long (5 %)

Afin de m'assurer que le sujet de votre travail est fidèle aux objectifs du cours et de la recherche, je vous demande d'écrire sur une feuille, un titre préliminaire, la thèse que vous envisagez défendre, un court résumé (ou 2 à 3 arguments qui vont soutenir votre thèse) et quelques références pertinentes. À remettre, au plus tard, le **5 mars** en classe. Le professeur peut refuser un travail de session dont le sujet n'a pas été préalablement approuvé.

L'examen de mi-session (25 %) et l'examen final, cumulatif (40 %)

Les examens sont en classe, portent sur l'ensemble de la matière et sont à livres fermés.

Plan de cours

8 janvier 2013

Présentation du syllabus et entente d'évaluation.

PREMIÈRE PARTIE : LES OUTILS THÉORIQUES DE L'ANALYSE DU SYSTÈME INTERNATIONAL

15 janvier

La pensée systémique en relations internationales.

À lire :

1. Raymond ARON (1962), *Paix et guerre entre les nations*. Paris, Calmann-Lévy : 103-132 (chapitre IV : « Des systèmes internationaux »).
2. Philippe BRAILLARD (1977), *Théorie des systèmes et relations internationales*. Bruxelles, Bruylant : 103-137 (chapitre IV : « Les relations internationales considérées à la lumière du concept de système »).

22 janvier

Une conception « politico-militaire » du système : les approches réalistes et néo-réalistes.

À lire :

3. Raymond ARON (1969), *Les désillusions du progrès*. Paris, Calmann-Lévy : 196-221 (chapitre VII : « L'ordre anarchique de la puissance »).
4. Kenneth N. WALTZ (1979), *Theory of International Politics*. Reading, Addison-Wesley : 79-101 (chapitre 5 : « Political Structures »).

28 janvier et 5 février

Une conception « pluraliste » du système : du libéralisme classique à l'institutionnalisme néolibéral.

À lire :

5. Dario BATTISTELLA (2009), *Théories des relations internationales*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 173-209 (3^e édition) [chapitre 5 : « La vision libérale »].
6. Yves SCHEMEIL (2004), « L'Organisation mondiale du commerce et l'instabilité internationale » dans Guy Lachapelle et Stéphane Paquin (dir.), *Mondialisation, gouvernance et nouvelles stratégies subétatiques*. Québec, Les Presses de l'Université Laval : 39-58.
7. Arthur STEIN (2008), « Neoliberal Institutionalism » dans Christian Reus-Smit et Duncan Snidal (dir.), *The Oxford Handbook of International Relations*. Oxford, Oxford University Press: 201-221.
8. Gerard KÉBABDJIAN (1999), *Les théories de l'économie politique internationale*. Paris, Éditions du Seuil : 173-197 (chapitre 6 : « Les théories de la stabilité hégémonique »).

12 février

Une conception « économique » du système : les approches marxistes et l'école du système-monde

À lire :

9. Immanuel WALLERSTEIN (1984 [1980]), *Le système du monde du XV^e siècle à nos jours*, Tome 2 : *Le mercantilisme et la consolidation de l'économie-monde européenne (1600-1750)*. Paris, Flammarion : 49-104 (chapitre 2 : « La période d'hégémonie hollandaise dans l'économie monde »).
10. Immanuel WALLERSTEIN (2006 [2004]), *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*. Paris, La Découverte : 43-69 (chapitre 2 : « Le système-monde moderne comme économie-monde capitaliste »).

19 février

Une conception « constructiviste » du système international (avec une courte introduction à l'analyse critique et postmoderniste)

À lire :

11. Alexander WENDT (1992), « Anarchy is What States Make of It : The Social Construction of Power Politics ». *International Organization*, vol. 46, n° 2 : 391-425.

26 février — Semaine de lecture. Pas de cours

5 mars — Examen de mi-session en classe.

□ **Date limite pour la remise du sujet pour le travail long.**

DEUXIÈME PARTIE :

LES « RÉCITS » DE LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME INTERNATIONAL

12 mars

De l'après-guerre froide à l'après-11 septembre 2001 : les « récits » du changement systémique.

À lire :

12. David P. CALLEO (2009), *Follies of Power : America's Unipolar Fantasy*. Cambridge, Cambridge University Press : 3-21 (chapitre 1 : « The Unipolar Fantasy »).
13. Robert JERVIS (2009), « Unipolarity : A Structural Perspective ». *World Politics*, vol. 61, n° 1, janvier : 188-213.

TROISIÈME PARTIE :

DE LA GUERRE IMPÉRIALE ET DE LA PAIX DÉMOCRATIQUE DANS LE SYSTÈME INTERNATIONAL CONTEMPORAIN

19 mars

Le remodelage du système international par la sécurité : stratégie, nouveaux conflits et terrorisme.

À lire :

14. Frédéric CHARILLON (2011), « Les grands débats stratégiques à l'épreuve des faits ». *Revue internationale et stratégique*, n° 82, été : 69-75.
15. Robert AYSON (2008), « Strategic Studies » dans C. Reus-Smit et D. Snidal (dir.), *The Oxford Handbook of International Relations*. Oxford, Oxford University Press: 558-575.
16. Thierry BALZACQ (2003-4), « Qu'est-ce que la sécurité nationale ? ». *Revue*

internationale et stratégique, n° 52, hiver : 33-50.

17. Ayse ZARAKOL (2011), « What Makes Terrorism Modern? Terrorism, Legitimacy, and the International System ». *Review of International Studies*, vol. 37, n° 5, décembre : 2311-2336.

26 mars

L'éclosion de *métastructures* : de l'hégémon à l'Empire et de la gouvernance mondiale au gouvernement mondial

À lire :

18. Pierre GUERLAIN (2007), « Le retour du discours impérialiste aux États-Unis ». *Revue française d'études américaines*, n° 113 : 5-25.
19. Anne-Marie SLAUGHTER (2003), « Everyday Global Governance ». *Dædalus*, vol. 132, n° 1, hiver : 83-90.
20. Campbell CRAIG (2008), « The Resurgent Idea of World Government ». *Ethics & International Affairs*, vol. 22, n° 2, été : 133-142.
21. James A. YUNKER (2011), *The Idea of World Government : From Ancient Times to the Twenty-First Century*. Londres, Routledge : 98-113 [chapitre 6 : « Is There a Future for World Government? »].

QUATRIÈME PARTIE : UN SYSTÈME INTERNATIONAL MONDIALISÉ OU RÉGIONALISÉ ?

2 avril

La mondialisation : le changement systémique à l'échelle globale.

À lire :

22. Pierre-Noël GIRAUD (2006), « Comment la globalisation façonne le monde ». *Politique étrangère*, vol. 70, n° 4, hiver : 927-940.
23. Antoine JEANCOURT-GALIGNANI (2011), « Le procès de la financiarisation ». *Commentaire*, vol. 34, n° 135 : 673-679.
24. Franck LIRZIN (2009), « La gouvernance économique en crise ». *Annuaire français de relations internationales*, vol. X : 905-917.
25. Stéphane ROTTIER et Nicolas VÉRON (2011), « Toute régulation financière n'est pas globale ». *Commentaire*, vol. 34, n° 133 : 141-152.

9 avril □ **Remise du travail de session**, au cours ou avant 17h00 au secrétariat du département de science politique

La régionalisation : de l'intégration régionale à la division du monde ?

À lire :

26. Sabine SAURUGGER (2009), *Théories et concepts de l'intégration européenne*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : 41-65 (chapitre 1 : « Les origines du régionalisme »).
27. Sebastian SANTANDER (2008), *Le régionalisme sud-américain, l'Union européenne et les États-Unis*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles : 25-55 [chapitre 1 : « Globalisation, nouveau régionalisme et logiques inter-régionales »].

16 avril — Examen final en classe.

Périodiques

Annuaire français de relations internationales / China Quarterly / China Report / Cooperation and Conflict / Commentaire / Critique internationale / Critical Studies on Terrorism / Cultures et conflits / Current History / Dædalus / Le débat / Esprit / Études internationales / European Journal of International Relations / European Security / European Union Politics / Foreign Affairs / Foreign Policy / Foreign Policy Analysis / Governance / Global Governance / Global Politics / International Affairs / International Organization / International Political Science Review / International Relations of Asia-Pacific / International Security / International Studies Review / International Studies Quarterly / International Theory / Journal of Peace Research / Journal of World-Systems Research / Millennium / Orbis / Pacific Review / Perspectives chinoises / Politique étrangère / Politique internationale / Relations internationales / Revue gouvernance / Revue internationale et stratégique / Revue Tiers Monde / Survival / Strategic Studies / Security Studies / Terrorism and Political Violence / World Politics.

Références bibliographiques

Quelques ouvrages sur le système international, l'ordre international et la théorie des relations internationales

- ALBERT Mathias et Lars-Erik CEDERMAN (dir.), *New Systems Theories of World Politics*, Londres, Palgrave Macmillan, 2010.
- ARRIGNI Giovanni, « À la recherche de l'État mondial », *Actuel Marx*, n° 40, 2006/2, pp. 55-70.
- BABONES Salvatore J. et Christopher K. CHASE-DUNN (dir.), *Routledge Handbook of World-Systems Analysis*, Londres, Routledge, 2012.
- BADIE Bertrand *et alii*, *Qui a peur du XXI^e siècle ? Le nouveau système international*, Paris, La Découverte, 2006.
- BADIE Bertrand, « Quel système international ? » dans F. Charillon (dir.), *Les relations internationales*. Paris, La Documentation française, 2006 : 7-10.
- BATTISTELLA Dario, *Un monde unidimensionnel*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2011.
- BECK Ulrich, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003 [2002].
- BERSTEIN Steven et Louis W. PAULY (dir.), *Global Liberalism and Political Order : Toward a New Grand Compromise ?* New York, State University of New York Press, 2007.
- BULL Hedley, *The Anarchical Society : A Study of Order in World Politics*, Londres, MacMillan Press, 1977.
- BUZAN Barry, *From International to World Society? English School Theory and the Social Structure of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- BUZAN Barry et Richard LITTLE, *International Systems in World History : Remaking the Study of International Relations*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- CABRERA Luis, « World Government : Renewed Debate, Persistent Challenges », *European Journal of International Relations*, vol. 16, n° 3, 2010, pp. 511-530
- DUFAULT Evelyne, « Système international » dans Alex Macleod, E. Dufault et F. Guillaume Dufour (dir.), *Relations internationales : théories et concepts*, Montréal, Athéna, 2002 : 176-178.
- ÉTHIER Diane, *Introduction aux relations internationales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2010 (4^e édition).
- FRANK Andre Gunder, *ReOrient : Global Economy in the Asian Age*, Berkeley, University of California Press, 1998.
- FUKUYAMA Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.
- GILPIN Robert, *War and Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.
- HAASS Richard, « The Age of Nonpolarity : What Will Follow U.S. Dominance ». *Foreign Affairs*, vol. 87, n° 3, mai-juin 2008 : 44-56.

- HANSEN Birthe et Bertel HEURLIN (dir), *The New World Order : Contrasting Theories*, New York, Macmillan Press, 2000.
- HOLSTI Kalevi J., *Peace and War : Armed Conflict and International Order, 1648-1989*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.
- HOBSON John M., *The State and International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- HOBSON John M. et J. C. SHARMAN, « The Enduring Place of Hierarchy in World Politics : Tracing the Social Logics of Hierarchy and Political Change », *European Journal of International Relations*, vol. 11, n° 1, mars 2005 : 63-98.
- HOFFMANN Stanley, « L'ordre international » dans Madeleine Grawitz et Jean Leca (dir.), *Traité de science politique* (tome 1), Paris, P.U.F : 665-698.
- HUNTINGTON Samuel P., *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 2000 [1996].
- KAPLAN Morton A., *Systems and Process and International Politics*, New York, John Wiley, 1957.
- KATZENSTEIN Peter J., *A World of Regions : Asia and Europe in the American Imperium*, Ithaca, Cornell University Press, 2005.
- KEOHANE Robert O., *After Hegemony : Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton, Princeton University Press, 1984.
- KEOHANE Robert O. et Joseph S. NYE, *Power and Interdependence*, New York, Longman, 2001 (3^e édition).
- KRAUTHAMMER Charles « The Unipolar Moment », *Foreign Affairs*, vol. 70, n° 1, 1990-91 : 23-33.
- KUPCHAN C. A., « After Pax Americana : Benign Power, Regional Integration, and the Sources of Stable Multipolarity », *International Security*, vol. 23, n° 2, 1998 : 40-79.
- VAN LANGENHOVE Luk, *Building Regions : The Regionalization of the World Order*, Burlington, Ashgate, 2011.
- LAÏDI Zaki, *La grande perturbation*, Paris, Flammarion, 2004.
- MACLEOD Alex et Dan O'MEARA (dir.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, Montréal, Athéna, 2007.
- MACLEOD Alex E. DUFAULT et F. Guillaume DUFOUR (dir.), *Relations internationales : théories et concepts*. Montréal, Athéna, 2008 (3^e édition).
- MICHALET Charles-Albert, *Mondialisation, la grande rupture*, Paris, La Découverte, 2007.
- MORGENTHAU Hans Joachim, *Politics among Nations : The Struggle for Power and Peace*, New York, Knopf, 1978 (5^e édition).
- ONUF Nicholas. G., *World of Our Making : Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989.
- PAUL T. V., James J. WIRTZ et Michel FORTMANN (dir.), *Balance of Power : Theory and Practice in the 21st Century*, Stanford, Stanford University Press, 2004.
- REVIEW OF INTERNATIONAL STUDIES, « Special Issue : Globalising the Regional, Regionalising the Global », vol. 35, n° S1, février 2009 : 1-256.
- ROCHE Jean-Jacques, *Théories des Relations internationales*. Paris, Montchrestien, 2010 (8^e édition).
- ROSENFELD Jean E. (dir.), *Terrorism, Identity and Legitimacy : The Four Waves Theory and Political Violence*, New York, Routledge, 2011.
- ROSECRANCE R. N., *Action and Reaction in World Politics : International Systems in Perspective*, Boston, Little Brown, 1963.
- ROSENAU James N., *Turbulence in World Politics : A Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- SHAW Martin, *Theory of the Global State : Globality as an Unfinished Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- SLAUGHTER Anne-Marie, *A New World Order*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

STEWART-INGERSOLL et Derrick FRAZIER, *Regional Powers and Security Orders : A Theoretical Framework*. New York, Routledge, 2012.

THOMPSON William R., « Systemic Leadership, Evolutionary Processes, and International Relations Theory : The Unipolarity Question », *International Studies Review*, vol. 8, n° 1, mars 2006 : 1-22.

WENDT Alexander, « Why a World State is Inevitable », *European Journal of International Relations*, vol. 9, n° 4, pp. 491-542.

WENDT Alexander, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.